

# Etre capable de fixer ses prix en vente directe et circuits courts

## Objectifs de la formation

Savoir fixer un prix adapté et le justifier auprès de ses clients, pour les produits et services développés en vente directe et en circuits courts.

## Déroulé

- Quels produits pour quels publics et à quels prix ?
- Méthodes de fixation des prix pour des produits « standards », « innovants » ou « différenciés » (bio, paysan, appellation, ...) et/ou services « de proximité » (accueil, livraison, commande groupée...)
- Passer du suivi comptable au calcul des coûts de revient, et à la fixation d'un prix plancher
- Construire une politique tarifaire, développer une gamme adaptée aux demandes identifiées

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

Fédération des CIVAM de l'Hérault  
Maison des agriculteurs - Bât. B Mas de  
Saporta - CS 50023  
34875  
Lattes Cedex  
Tel. 04 67 92 42 23  
[www.civam34.fr](http://www.civam34.fr)  
N° d'organisme de formation : 91 340  
157 534

## Dates, lieux et intervenants

**16 oct 2013** à définir  
09:30 - 17:30 (7hrs) 34

**06 nov 2013** à définir  
09:30 - 17:30 (7hrs) 34

Nabil Hasnaoui Amri, chargé de mission Circuits courts  
CIVAM 34

Nabil Hasnaoui Amri, chargé de mission Circuits courts  
CIVAM 34

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

--

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))